



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-85392>

Département(s) de publication : **38, 01, 73, 74**

Annonce n° **25-85392**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-25088

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 05/03/2025

### Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SPL M TAG

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 30150323100039

Ville : Grenoble

Code postal : 38044

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38, 01, 73, 74

### Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : MAINTENANCE DU PARC EXTINCTEURS, RIA ET POTEAUX INCENDIE DES BATIMENTS ET VEHICULES DE M TAG

Code CPV principal - Descripteur principal : 50413200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Réalisation des visites de maintenance réglementaires sur le parc extincteurs, RIA (robinets d'incendie armés) et poteaux incendie des bâtiments et des véhicules.

Critères d'attribution : Critère n°1 : Prix 50.0 % Critère n°2 : Organisation et méthodologie 20.0 % : Méthodologie mise en place pour assurer le bon déroulement de l'accord-cadre et le respect des délais - Fourniture d'un exemple de rapport de vérification annuel ainsi que le mode d'envoi ou de mise à disposition de ces documents à MTAG Critère n°3 : Moyens Humains et matériels 20.0 % Critère n°4 : Développement Durable et Insertion 10.0 %

### Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Titulaire : Eurofeu Services - ZI Le Talamud - 38140 ST BALISE DU BUIS pour l'accord-cadre à bons de commande pour une durée initiale de 1 an à compter de la date de notification. Il pourra être reconduit 3 fois pour des périodes d'une année. La durée totale de l'accord-cadre, toutes périodes

confondues, sera au maximum de 4 an(s). Les montants maximums par périodes sont fixés à : Période 1 : 37 500 euro(s) HT ; Période 2 : 37 500 euro(s) HT ; Période 3 : 37 500 euro(s) HT ; Période 4 : 37 500 euro(s) HT. L'accord-cadre est mono-attributaire.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/07/2025**